

Séance du jeudi 30 novembre 2023 à 20h

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, adjoints
Claude SCHULLER, André BECK, Dominique RISTORCELLI, Emmanuelle BONDUELLE,
Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Michel BOBIN, procuration à Christian FRANTZ

Alain MORILLON procuration à Pierrette KEMPF

Elodie DEMARE, procuration à Dominique RISTORCELLI

Absents excusés sans procuration : Richard LIEBY, Eléonore JEAN DIT PANNEL

En présence de Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents 10

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 23/11/2023

3. Décision modificative n°2 du budget 2023 – dépenses d'investissement

Pour prendre en compte les dépenses d'investissement, il est proposé de diminuer les dépenses de fonctionnement du budget 2023.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap)	Montant	Article(Chap)	Montant
203 (20) : Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion	+30 000,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	+70 000,00
231 (23) : Immobilisations corporelles en cours	+40 000,00		
Total dépenses :	70 000,00	Total recettes :	70 000,00


FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap)	Montant	Article(Chap)	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	+ 70 000,00		
60612 (011) : Énergie – Électricité	-25 000,00		
60621 (011) : Combustibles	-5 000,00		
615228 (011) : Autres bâtiments	-5 000,00		
61524 (011) : Bois et forêts	-5 000,00		
6411 (012) : Personnel titulaire	-10 000,00		
65132 (65) : Prix	-5 000,00		
65568 (65) : Autres contributions	-5 000,00		
65748 (65) : Autres personnes de droit privé	-10 000,00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-1 000,00		
681 (68) : Dot.aux amort.&aux provisions-charges de fonct.	1 000,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Article -Chapitre	Budget primitif 2023	Décision modificative n°1 du 07/09/2023	Décision modificative n°2 du 30/11/2023	Budget 2023 après DM n°1 et DM n°2
TOTAL Dépenses de Fonctionnement	2 013 217,41 €	-----	-----	2 013 217,41 €
TOTAL Recettes de Fonctionnement	2 013 217,41 €	-----	-----	2 013 217,41 €
TOTAL Dépenses d'Investissement	963 547,63 €	+ 262 613,34 €	+ 70 000 €	1 296 160,97 €
TOTAL Recettes d'Investissement	963 547,63 €	+ 262 613,34 €	+70 000 €	1 296 160,97 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour la décision modificative n°2 du budget 2023 telle que décrite ci-dessus

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF



Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ
transmis à la sous-préfecture le 05/12/2023 - affiché le 05/12/2023